

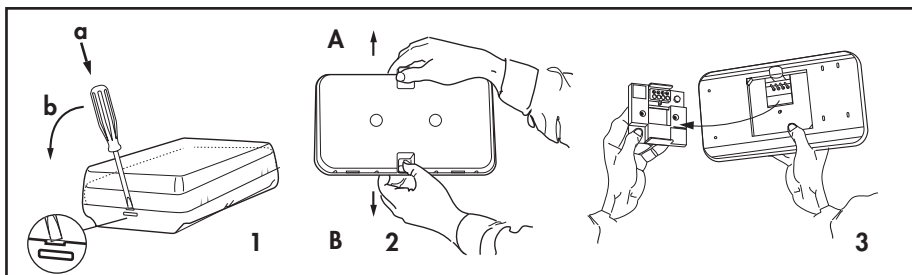
# ABAKX EVACUATION LDE 45

## NOTICE D EMPLOI & D ENTRETIEN



### Installation

Retirer le diffuseur du bloc en dégageant les systèmes d'accrochage à l'aide d'un tournevis (fig 1). Déverrouiller le bloc de sa platine en agissant sur les fourchettes A et B vers l'extérieur (fig 2). Extraire la platine de raccordement du bloc. (fig 3) Fixer la platine en l'utilisant comme gabarit de perçage. S'assurer que la surface d'appui soit égale au piètement du bloc.

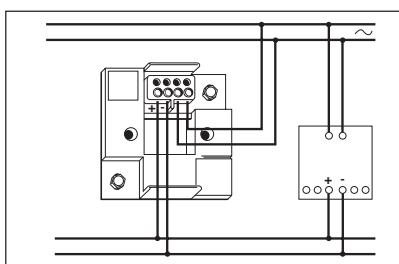


### Raccordement

#### Important

L'alimentation du bloc doit être prise entre la protection et l'interrupteur de commande d'éclairage normal du local ou du dégagement dans lequel il est installé.

- Raccorder la platine et le boîtier de télécommande au réseau.
- Raccorder entre elles, les bornes A+ de la platine et du boîtier de télécommande, puis les bornes B - platine/boîtier.



### Mise en place

Embrocher le bloc sur la platine, et verrouiller les fourchettes A et B vers l'intérieur.

- Remettre en place le diffuseur en l'encliquetant.

NOTA : Le diffuseur en place assure l'anti-déverrouillage des fourchettes A et B.

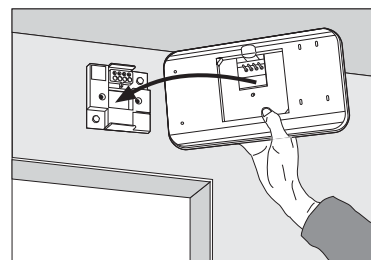
### Mise en service

Les blocs et le boîtier de télécommande doivent être mis en charge pendant 24 heures (Accumulateurs livrés déchargés)

- Mettre sous tension.
- Vérifier que la led témoin de charge (verte) fonctionne.

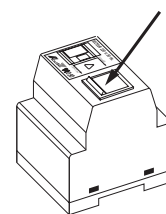
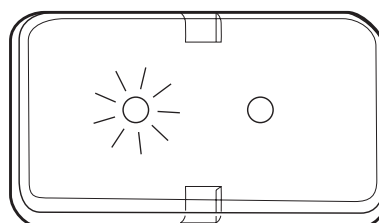
NOTA : Une erreur de raccordement secteur sur télécommande ne peut occasionner une détérioration de l'appareil.

Dans ce cas la led témoin de charge (verte) n'est pas allumée.



### Vérification de l'installation

- Secteur absent, la led témoin de charge (verte) s'éteint et la led de secours (blanche) s'allume.
- Actionner le boîtier de télécommande sur extinction puis sur allumage, vérifier si le bloc s'éteint et se rallume. (fig 5)
- Retour du secteur, le bloc se remet en veille (led témoin de charge allumée).



5

### Positionnement des étiquettes

- Etiquettes repositionnables par l'intérieure du diffuseur suivant configuration ci-dessous.



### NOMENCLATURE

BAES - TYPE EVACUATION - FLUX 45 LUMENS 1 h : réf. LDE 45  
N° D'HOMOLOGATION : T 10028

BATTERIE NI-Cd - TYPE A réf. 29202  
Dipositif lumineux de Veille : LED verte non remplaçable  
Dipositif lumineux de SECOURS : LED blanche non remplaçable

BATTERIES : • TYPE A : SAFT 2 VNTCs HC - 2.4V 1,6 Ah  
• TYPE B  
• TYPE C  
• TYPE D



# ABAKX EVACUATION LDE 45

## Certification

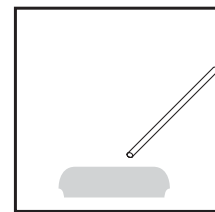
Tenue au fil incandescent : 850°C.



## Degrés de protection

IP 42 / IK 07

Protégé contre les corps solides supérieurs à 1 mm (outils, fils).



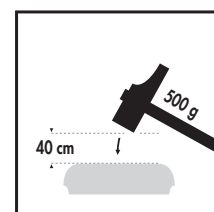
4

Protégé contre les gouttes d'eau (inclinaison 15°)



2

Energie de choc : 2,5 joules.



IK 07

<b>LICENCE</b>	
  	
<b>LCIE</b>	
Accréditation N°5-0014 Portée disponible sur <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>	
	
<b>LCIE N° T 10028 / 592791</b>	
Délivrée à: <i>Delivered to:</i>	<b>ABAKX - M.P.R.</b> 12, rue Barbedette - 17440 AYTRÉ (La Rochelle) - FRANCE
Site de fabrication : <i>Factory :</i>	<b>ABAKX - M.P.R.</b> (2043BA) 12, rue Barbedette - 17440 AYTRÉ (La Rochelle) - FRANCE
Produit: <i>Product:</i>	<b>BAES D'EVACUATION A LED NP</b> <b>BAES OF EVACUATION WITH LED NP</b>
Marque commerciale (s'il y a lieu): <i>Trade mark (if any):</i>	<b>ABAKX</b>
Modèle, type, référence: <i>Model, type, reference:</i>	<b>LDE 45</b>
Caractéristiques nominales et principales: <i>Rating and principal characteristics:</i>	Classe II - IP 42 - IK07 - Tension assignée (V-) (Hz) 230 - 50 Flux lumineux : 45 lm
Informations complémentaires: <i>Additional informations:</i>	Accumulateurs : 2 x 1,2 V / 1,6 Ah - SAFT 2VNTCS Lampes de secours : 1 Led Lampes de veille : 1 Led
Le produit est conforme à: <i>The product is in conformity with:</i>	NF EN 60598-1:2009 NF EN 60598-2-22:2000 +A1:2003 +A2:2008 NF C 71-800:2000 NF C 71-820:1999
Documents pris en compte: <i>Relevant documents:</i>	LCIE n°96826-592476 A/B
Annule et remplace (s'il y a lieu): <i>Cancel and replaces (if necessary):</i>	/
En vertu de la présente décision notifiée par le LCIE France organisme mandaté, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la Marque NF à la société qui en est titulaire pour les produits visés ci-dessus, dans les conditions définies par les règles générales de la Marque NF et par les règles de certification NF, pour autant que les contrôles réguliers de la fabrication et les vérifications par tierce partie soient satisfaisants.	On the strength of the present decision notified by LCIE France mandated certification body, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the licence holder for the above mentioned products, within the frame of the general rules of the NF Mark and of the NF certification rules, as far as the regular checking and third party verifications of the production are satisfactory.
Fontenay-aux-Roses, 2010-02-26	<b>Rémi HANOT</b> Responsable de Certification Certification Officer
Date limite de validité : <i>Limit expired date :</i>	
La validité de la présente licence cesse dès l'annulation de l'une des normes sur laquelle elle est fondée. <i>The present licence is valid until the cancellation of one of the standards on which it is based.</i>	
LCIE 33, av du Général Leclerc Laboratoire Central BP 8 des Industries Electriques 92266 Fontenay-aux-Roses cedex Une société de Bureau Veritas France	Tél : +33 1 40 95 60 00 Société par Actions Simplifiée Fax : +33 1 40 95 86 56 au capital de 15 745 984 € contact@lcie.fr RCS Nanterre D 408 563 174 www.lcie.fr

## Entretien

Les blocs autonomes ne nécessitent pas d'entretien particulier. Les vérifications périodiques de bon fonctionnement sont effectuées selon la réglementation en vigueur de façon automatique.

### Contrôle des lampes : (veille et secours)

Ce contrôle s'effectue de façon automatique en permanence.

### Contrôle de l'autonomie :

Ce contrôle s'effectue automatiquement toutes les 12 semaines

### Important :

Si l'autonomie est inférieure à 1 heure, (clignotement lent de la led jaune), remplacer les accu.

## Garanties

A compter de la date d'achat, cet appareil est garanti un an, sous réserve d'une utilisation conforme aux instructions du constructeur. Dans le cas d'une panne pendant la période de garantie, l'adresse d'échange ou de réparation sera indiquée sur la facture.



• 12, rue Barbedette • BP 50015 • 17441 AYTRÉ Cedex • Tél. : 05 46 34 57 38 • Fax : 05 46 45 47 51 •

ABAKX - MPR : S.A.S AU CAPITAL DE 457 347 Euros — C.M.O. LA ROCHELLE — R.C.S. LA ROCHELLE B 304 328 487 — SIRET : 304 328 487 00018